L'an 1669.

Louis le Parc et Nicole Flamand

Le sixiéme iour du mois de Janvier de l'an mil six cens soixante neuf apres les fiançailles et la publication faite des trois bans de mariage d'entre Louis le Parc fils de Jacques le Parc et d'Anne Maffé ses pere et mere de la paroisse de nostre Dame de Nanteuil Evesché d'angers d'une part. Et Nicole Flamand fille de Nicolas Flamand et de marie Rouffel ses pere et mere de la paroisse de st Nicolas de Chauny Evesché d'Amiens d'autre part. Et ne s'estant découvert aucun empêchement, Le soussigné prestre grand vicaire de Monseigr L'Evesque de Petrée les ay mariés en la chapelle de Beauport selon la forme prescritte par nostre mere st Eglise en presence de pierre Marcou, paul Chalifour etc. Témoins.

Jean Moricet et Jeanne Choret.

Le Quatorziéme iour du mois de Janvier de l'année mil six cens soixante neuf apres les fiançailles et la publication faite des trois bans de mariage d'entre Jean Moricet fils de paul Moricet et de Mathurine Guillois ses pere et mere de la paroisse de st Gilles du bourg de Surgere Evesché de la Rochelle d'une part. Et Jeanne choret fille de deffunt Mathieu choret et de Sebastienne veillon ses pere et mere de cette paroisse d'autre part. Et ne s'estant découvert aucun empêchement Le soussigné Thomas Morel prestre du missionnaire du seminaire de Quebec avec la permission de le curé les ay mariés en la chapelle de Beauport, et leur ay donné la benediction nuptiale selon la forme prescritte par la st Eglise en presence de mre paul vachon notaire, Jean Crosse et paul de Rainville habitants dudit Beauport.

Jean Charret et Elisabeth Guillot

Le Troisieme iour du mois de Febvrier de l'an mil six cens soixante neuf apres les fiançailles et la publication des bans de mariage d'entre Jean Charret fils de feu pierre charret et de Renée Merle ses pere et mere vivants de la paroisse de st Radegonde de la ville de Poictiers Evesché dudit lieu d'une part. Et Elisabeth Guillot fille de deffunt Zefroy Guillot et de Marie Dubancour ses pere et mere de la paroisse de nostre Dame de Beaupré d'autre part. Et ne s'estant découvert aucun empêchement, Le soussigné prestre grand vicaire de Monseigr L'Evesque de Petrée les ay mariés en la chapelle de Beauport et leur ay donné la benediction nuptiale selon la forme prescritte par la st Eglise en presence de pierre Marcou pierre le febvre etc

Toussaint Toupin et Marie Bourdon.

Le Troisieme iour du mois de Juin de l'année mil six cens soixante neuf. Apres les fiançailles et la publication faite d'un ban de mariage d'entre Toussaint Toupin veuf de deffunte Marguerite Boucher de la paroisse de nostre Dame de Quebec d'une part. Et Marie Bourdon veuf de deffunt Jean Gloria de la dite paroisse d'autre part. Monseigr L'Evesque de petrée leur ayant donné dispense des deux autres bans, et ne s'estant découvert aucun empêchement Le soussigné prestre curé de L'Eglise parroissiale de nre Dame de Quebec les y ay mariés selon la forme prescritte par notre mere st Eglise en presence des sieurs Ruette d'Auteuil, ~~des~~ Thierry de Lestre d. le valon, Giles Rageot et Nicolas Goureau.

J. Dubernieres.

Jean Toupin et Marie Gloria

Le Troisieme iour du mois de Juin de l'année mil six cens soixante neuf apres les fiançailles et la publication faite d'un ban de mariage d'entre Jean Toupin fils de Toussaint Toupin et de Marguerite Boucher ses pere et mere de cette paroisse d'une part. Et Marie Gloria fille de deffunt Jean Gloria et de Marie Bourdon ses pere et mere aussi de cette paroisse d'autre part. Monseigr L'Evesque de petrée leur ayant donné dispense des deux autres bans. Et ne s'estant découvert aucun empêchement. Le soussigné prestre curé de L'Eglise parroissiale de nostre Dame de Quebec les y ay mariés et leur ay donné la benediction nuptiale selon la forme prescritte par la st Eglise en presence des sieurs Ruette d'Auteuil, Thierry de Lestre d. le valon Nicolas Goureau et

J. Dubernieres.

Jacques Letrecheux et Madeleine le Gay.

Le Troisieme iour du mois de Juin de l'année mil six cens soixante neuf apres les fiançailles et la publication faite des trois bans de Mariage d'entre Jacques Letrecheusque fils de feu claude Letrecheusque et de deffunte Marie Simon ses pere et mere de cette paroisse d'une part. Et Madeleine le Gay fille de Jean le Gay et de Madeleine le Gay ses pere et mere de la paroisse de st Merry de la ville de Paris d'autre part. Et ne s'estant découvert aucun empêchement Le soussigné prestre curé de L'Eglise parroissiale de nostre Dame de Quebec les y ay mariés et leur ay donné la benediction nuptiale selon la forme prescritte par la st Eglise en presence de témoins Jean Letrecheusque, Noel pinguet, Alphonse Morin Jean Sedilot.

J. Dubernieres.